

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Révélateur Chromogène Entretien

Code du produit: 102021

Numéro index:

Aucun des composants n'est compris.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Révélateur pour photographique application

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

TETENAL 1847 GmbH

Schützenwall 31-35

D-22844 Norderstedt /Germany

Tel.: +49 (0) 40 521 45-0; Fax: +49 (0)40-52145-296

www.tetenal.com; E-mail: info@tetenal.com

Service chargé des renseignements: Département Environnement et Sécurité. E-Mail: info@tetenal.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre antipoison de Allemagne: +49 (30) - 306 86 700 (anglais et allemand, 24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS08

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

éthylène-glycol

Mentions de danger

H373 Risque présumé d'effets graves pour les reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P501 Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Révélateur Chromogène Entretien

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

. 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

. **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

. Composants dangereux:

CAS: 107-21-1	éthylène-glycol	10-<25%
EINECS: 203-473-3	⚠ STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H302	
Numéro index: 603-027-00-1		
Reg.nr.: 01-2119456816-28		
CAS: 3710-84-7	N,N-diéthylhydroxylamine	10-<25%
EINECS: 223-055-4	⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H335	
Reg.nr.: 01-2119962470-39		

. **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

. 4.1 Description des premiers secours

. Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

. Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

. Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.

. Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes(15 min), en écartant bien les paupières.

. Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

. 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

. 5.1 Moyens d'extinction

. **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

. 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde d'azote (NOx)

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de soufre (SO2)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

. 5.3 Conseils aux pompiers

. Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de protection respiratoire.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

. 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

. 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Révélateur Chromogène Entretien

(suite de la page 2)

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

. 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

. 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

. 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

. Préventions des incendies et des explosions: Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

. 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

. Stockage:

. Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.

. Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

. Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Protéger contre les effets de la lumière.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

recommander stockage de température: 5-30°C

. 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

. Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

. 8.1 Paramètres de contrôle

. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

107-21-1 éthylène-glycol (10-<25%)

VME (France) Valeur momentanée: 104 mg/m³, 40 ppmValeur à long terme: 52 mg/m³, 20 ppm

risque de pénétration percutanée

IOELV (EU) Valeur momentanée: 104 mg/m³, 40 ppmValeur à long terme: 52 mg/m³, 20 ppm

Peau

. DNEL

3710-84-7 N,N-diéthylhydroxylamine

Oral Long-term - systemic effects 0,13 mg/kg bw/day (Consumer (Verbraucher))

Dermique Long-term - systemic - effects 0,26 mg/kg bw/day (Worker (Arbeiter))

Akute- systemic - effects 4,7 mg/kg bw/day (Worker (Arbeiter))

Inhalatoire Akute /short-term exposure - local effects 45,6 mg/m³ (Worker (Arbeiter))Long-term exposure - local effects 3,65 mg/m³ (Worker (Arbeiter))Long-term - local effects 0,65 mg/m³ (general population- Verbraucher)Akute - local systemics effects 2,92 mg/m³ (Worker (Arbeiter))

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Révéléateur Chromogène Entretien

(suite de la page 3)

Long-term - systemic-effects

3,65 mg/m³ (Worker (Arbeiter))

. PNEC

3710-84-7 N,N-diéthylhydroxylamine

Aquatic compartment - freshwater	0,0082 mg/l (-)
Aquatic compartment - marine water	0,00082 mg/l (-)
Aquatic compartment -water,intermittent releases	0,082 mg/l (-)
Aquatic compartment -sediment in freshwater	0,0652 mg/kg sed dw (-)
Aquatic compartment -sediment in marine water	0,00652 mg/kg sed dw (-)
Terrestrial compartment -soil	0,0082 mg/kg dw (-)
Sewage treatment plant (Abwasserreinigungsanlagen)	10 mg/l (-)

. Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

. 8.2 Contrôles de l'exposition

. Equipement de protection individuel:

. Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

. Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Veiller à une aération suffisante.

. Protection des mains:



Gants de protection

Gants étanches

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

. Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Gants en néoprène

. Temps de pénétration du matériau des gants

Type de gantes épaisseur du revêtement temps de rupture

caoutchouc butyle: $\geq 0,4\text{mm}$ $\geq 480\text{ min}$

caoutchouc nitrile: $\geq 0,38\text{mm}$ $\geq 480\text{min}$

caoutchouc néoprène: $\geq 0,65\text{mm}$ $\geq 240\text{min}$

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Révélateur Chromogène Entretien

(suite de la page 4)

. **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

. Indications générales

. Aspect:

. Forme:	Liquide
. Couleur:	Jaune clair
. Odeur:	Aminée
. Seuil olfactif:	Non déterminé.

. **valeur du pH à 20 °C:** 10,5

. Changement d'état

. Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
. Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.

. **Point d'éclair** Non applicable.

. **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

. **Température de décomposition:** Non déterminé.

. **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

. **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

. Limites d'explosion:

. Inférieure:	Non déterminé.
. Supérieure:	Non déterminé.

. **Pression de vapeur:** Non déterminé.

. Densité à 20 °C:	~1,1 g/cm ³
. Densité relative	Non déterminé.
. Densité de vapeur:	Non déterminé.
. Taux d'évaporation:	Non déterminé.

. **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Entièrement miscible

. **Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non déterminé.

. Viscosité:

. Dynamique:	Non déterminé.
. Cinématique:	Non déterminé.

. Teneur en solvants:

. Solvants organiques:	10,5 %
. Eau:	10-25 %
. VOC (CE)	10,52 %

. **Teneur en substances solides:** 0,0 %

. **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

. **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 10.2 Stabilité chimique

. **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Stable à température ambiante.

. 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit aux acides en formant du dioxyde de soufre.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Révélateur Chromogène Entretien

(suite de la page 5)

Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.

. **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **10.5 Matières incompatibles:**

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

. **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Gaz/vapeurs irritants

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

. **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

. **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

107-21-1 éthylène-glycol

Oral LD50 5.840 mg/kg (rat)

9.530 mg/kg (lapin)

3710-84-7 N,N-diéthylhydroxylamine

Oral LD50 2.190 mg/kg (rat)

Dermique LD50 1.300 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50 4 mg/l (rat)

. **Effet primaire d'irritation:**

. **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

. **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

. **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Voie d'exposition: Ingestion.

. **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

. **12.1 Toxicité**

. **Toxicité aquatique:**

107-21-1 éthylène-glycol

EC50 48 mg/l (daphnia magna (Water flea))

LC50 96 mg/l (fish: Oncorhynchus mykiss)

96 mg/l (fish: Pimephales promelas)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Révélateur Chromogène Entretien

(suite de la page 6)

3710-84-7 N,N-diéthylhydroxylamine

EC50 48 mg/l (daphnia magna (Water flea))

96 mg/l (fish: Pimephales promelas) (OECD 203)

LC50 96 mg/l (fish: Pimephales promelas)

- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Effets écotoxiques:**
- . **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Nocif pour les organismes aquatiques.
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- . **Catalogue européen des déchets**
09 01 01* bains de développement aqueux contenant un activateur
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- . **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|-----------------|
| . 14.1 Numéro ONU | |
| . ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| . 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| . ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| . 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| . ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| . Classe | néant |
| . 14.4 Groupe d'emballage | |
| . ADR, IMDG, IATA | néant |
| . 14.5 Dangers pour l'environnement: | |
| . Marine Polluant: | Non |
| . 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| . 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| . "Règlement type" de l'ONU: | néant |

FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Révélateur Chromogène Entretien

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- . **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Éléments d'étiquetage SGH
- . **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- . **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. **Contact:** E: sida@tetenal.com

. Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

. *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

. **1.1 Identificateur de produit**

. **Nom du produit:** RA-4 CD-R RT Part 2
Révéléateur Chromogène Entretien

. **Code du produit:** 102021 Part 2

. **Numéro index:**

Aucun des composants n'est compris.

. **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **Emploi de la substance / de la préparation** Révélateur pour photographique application

. **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

. **Producteur/fournisseur:**

TETENAL 1847 GmbH
Schützenwall 31-35
D-22844 Norderstedt /Germany
Tel.: +49 (0) 40 521 45-0; Fax: +49 (0)40-52145-296
www.tetenal.com; E-mail: info@tetenal.com

. **Service chargé des renseignements:** Département Environnement et Sécurité. E-Mail: info@tetenal.com

. **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

Centre antipoison de Allemagne: +49 (30) - 306 86 700 (anglais et allemand, 24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

. **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

. **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. **2.2 Éléments d'étiquetage**

. **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

. **Pictogrammes de danger**



GHS05

GHS07

GHS09

. **Mention d'avertissement** Danger

. **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

sesquisulfate de N-(2-(4-amino-N-éthyl-m-toluidino)éthyl)méthanesulfonamide (CD-3)

. **Mentions de danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. **Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 10.07.2019

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Part 2

Révéléteur Chromogène Entretien

(suite de la page 1)

P280	Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

. **PBT:** Non applicable.

. **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

. **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 25646-71-3	sesquisulfate de N-(2-(4-amino-N-éthyl-m-toluidino)éthyl) 10-<25%
EINECS: 247-161-5	méthanesulfonamide (CD-3)
Numéro index: 612-134-00-2	☠ Acute Tox. 3, H301; ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Aquatic
Reg.nr.: 01-2120794432-50-0001	Chronic 1, H410; ☠ Skin Sens. 1, H317

. **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

. **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

. **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

. **Après ingestion:** Rincer la bouche.

. **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

. **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde d'azote (NOx)

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de soufre (SO2)

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 10.07.2019

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Part 2

Révéléateur Chromogène Entretien

(suite de la page 2)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

. 5.3 Conseils aux pompiers

. Equipement spécial de sécurité: Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

. 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

. 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

. 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

. 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

. 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

. Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

. 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

. Stockage:

. Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.

. Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

. Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Protéger contre les effets de la lumière.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

recommander stockage de température: 5-30°C

. 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

. Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

. 8.1 Paramètres de contrôle

. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

. Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 10.07.2019

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Part 2

Révéléteur Chromogène Entretien

(suite de la page 3)

. 8.2 Contrôles de l'exposition

. Equipement de protection individuel:

. Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

. Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Veiller à une aération suffisante.

. Protection des mains:



Gants de protection

Gants étanches

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

. Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Gants en néoprène

. Temps de pénétration du matériau des gants

Type de gantes épaisseur du revêtement temps de rupture

caoutchouc butyle: $\geq 0,4\text{mm}$ $\geq 480\text{ min}$

caoutchouc nitrile: $\geq 0,38\text{mm}$ $\geq 480\text{min}$

caoutchouc néoprène: $\geq 0,65\text{mm}$ $\geq 240\text{min}$

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

. Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

. Indications générales

. Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

rouge brun (bordeaux)

. Odeur:

sur sulfuré bioxyde

. Seuil olfactif:

Non déterminé.

. valeur du pH à 20 °C:

2,4

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 10.07.2019

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Part 2
Révéléateur Chromogène Entretien

(suite de la page 4)

. Changement d'état Point de fusion/point de congélation: Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé. >100 °C
. Point d'éclair	Non applicable.
. Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
. Température de décomposition:	Non déterminé.
. Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
. Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
. Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	Non déterminé. Non déterminé.
. Pression de vapeur:	Non déterminé.
. Densité à 20 °C: . Densité relative . Densité de vapeur: . Taux d'évaporation:	~1 g/cm ³ Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
. Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
. Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
. Viscosité: Dynamique: Cinématique:	Non déterminé. Non déterminé.
. Teneur en solvants: Eau:	50-90 %
. Teneur en substances solides:	0,0 %
. 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Stable à température ambiante.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles:**
 Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
 Gaz/vapeurs irritants
 Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- . **Toxicité aiguë**
 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 10.07.2019

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Part 2 Révélateur Chromogène Entretien

(suite de la page 5)

. Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

25646-71-3 sesquisulfate de N-(2-(4-amino-N-éthyl-m-toluidino)éthyl)méthanesulfonamide (CD-3)

Oral LD50 931 mg/kg (rat)

. Effet primaire d'irritation:

. Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

. Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

. Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

. Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

. Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

. 12.1 Toxicité

. Toxicité aquatique:

25646-71-3 sesquisulfate de N-(2-(4-amino-N-éthyl-m-toluidino)éthyl)méthanesulfonamide (CD-3)

LC50 96 mg/l (fish: Pimephales promelas)

. 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

. Effets écotoxiques:

. Remarque: Toxique chez les poissons.

. Autres indications écologiques:

. Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

. 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

. PBT: Non applicable.

. vPvB: Non applicable.

. 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 10.07.2019

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Part 2
Révéléateur Chromogène Entretien

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

. 13.1 Méthodes de traitement des déchets

. Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

. Catalogue européen des déchets

09 01 01 bains de développement aqueux contenant un activateur

. Emballages non nettoyés:

. Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

. Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

. 14.1 Numéro ONU

. ADR, IMDG, IATA

UN3082

. 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

. ADR

3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (sesquisulfate de N-(2-(4-amino-N-éthyl-m-toluidino)éthyl)méthanesulfonamide (p-phenylene-diamines derives (CD-3)))

. IMDG

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (p-Phenylenediamine derivate CD-3), MARINE POLLUTANT

. IATA

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (p-Phenylenediamine derivate CD-3)

. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

. ADR

. Classe

9 (M6) Matières et objets dangereux divers.

. Étiquette

9

. IMDG, IATA

. Class

9 Matières et objets dangereux divers.

. Label

9

. 14.4 Groupe d'emballage

. ADR, IMDG, IATA

III

. 14.5 Dangers pour l'environnement:

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : p-phenylene-diamines derives

. Marine Pollutant:

Oui

. Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

. Marquage spécial (IATA):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Matières et objets dangereux divers.

. Indice Kemler:

90

. No EMS:

F-A,S-F

. Stowage Category

A

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 10.07.2019

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Part 2
Révéléateur Chromogène Entretien

(suite de la page 7)

. 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
. Indications complémentaires de transport:	Ce produit n'as pas besoin d'être étiqueté comme dangereux conformément à la disposition spéciale 375 de l'ADR et à la section 2.10.2 d'IMDG.
. ADR	
. Quantités limitées (LQ)	5L
. Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
. Catégorie de transport	3
. Code de restriction en tunnels	E
. IMDG	
. Limited quantities (LQ)	5L
. Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
. "Règlement type" de l'ONU:	UN3082; MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.; 9; III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- . Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Éléments d'étiquetage SGH
- . Directive 2012/18/UE**
- . Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t**
- . Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**
- . RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- . 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. Phrases importantes

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

. Contact: E: sida@tetenal.com

. Acronymes et abréviations:

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 10.07.2019

Nom du produit: RA-4 CD-R RT Part 2

Révéléateur Chromogène Entretien

(suite de la page 8)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 25.09.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

. 1.1 Identificateur de produit

. Nom du produit: RA-4 CD-RT Part 3
Révéléteur Chromogène Entretien

. Code du produit: 102021 Part 3

. Numéro index:

Aucun des composants n'est compris.

. 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. Emploi de la substance / de la préparation Révéléteur pour photographique application

. 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

. Producteur/fournisseur:

TETENAL 1847 GmbH
Schützenwall 31-35
D-22844 Norderstedt /Germany
Tel.: +49 (0) 40 521 45-0; Fax: +49 (0)40-52145-296
www.tetenal.com; E-mail: info@tetenal.com

TETENAL Sarl Parc d'activités les Terres du Canada, F-89470 Monéteau

Tel.: +33(0)3 86 40 91 91, Fax: +33(0)3 86 40 59 96

E-Mail: france@tetenal.com; www.tetenal.fr

TETENAL 1847 GmbH

Schützenwall 31-35

D-22844 Norderstedt /Germany

Tel.: +49 (0) 40 521 45-0; Fax: +49 (0)40-52145-296

www.tetenal.com; E-mail: info@tetenal.com

. Service chargé des renseignements: Département Environnement et Sécurité. E-Mail: info@tetenal.com

. 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre antipoison de Allemagne: +49 (30) - 306 86 700 (anglais et allemand, 24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

. 2.1 Classification de la substance ou du mélange

. Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Repr. 2 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Voie d'exposition: Ingestion.

. 2.2 Éléments d'étiquetage

. Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

. Pictogrammes de danger



GHS05

GHS08

. Mention d'avertissement Danger

. Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Pentasodium (carboxylatomehyl) iminobis (ethylenenitrilo) tetraacetate

. Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Voie d'exposition: Ingestion.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: RA-4 CD-RT Part 3 Révélateur Chromogène Entretien

(suite de la page 1)

. Conseils de prudence

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P264 Se laver soigneusement après manipulation.
 P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

. 2.3 Autres dangers

. Résultats des évaluations PBT et vPvB

. **PBT:** Non applicable.

. **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

. 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

. **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

. Composants dangereux:

CAS: 584-08-7	carbonate de potassium	25-50%
EINECS: 209-529-3	⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	
Reg.nr.: 01-2119532646-36		
CAS: 140-01-2	Pentasodium (carboxylatomethyl) iminobis (ethylenitrilo) tetraacetate	1-5%
EINECS: 205-391-3	⚠ Repr. 2, H361; ⚠ Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318;	
Reg.nr.: 01-2119474445-33	⚠ Acute Tox. 4, H332	

. **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

. 4.1 Description des premiers secours

. **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

. **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

. **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

. **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

. **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

. **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

. 5.1 Moyens d'extinction

. **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: RA-4 CD-RT Part 3 Révélateur Chromogène Entretien

(suite de la page 2)

- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Oxyde d'azote (NOx)
Monoxyde de carbone (CO)
Dioxyde de soufre (SO2)
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Équipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et contenants de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
- . **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Protéger contre les effets de la lumière.
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
recommander stockage de température: 5-30°C
- . **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 25.09.2019

**Nom du produit: RA-4 CD-RT Part 3
Révélateur Chromogène Entretien**

(suite de la page 3)

. 8.1 Paramètres de contrôle**. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

. Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

. 8.2 Contrôles de l'exposition**. Equipement de protection individuel:****. Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

. Protection respiratoire: Veiller à une aération suffisante.**. Protection des mains:**

Gants de protection

Gants étanches

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

. Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Gants en néoprène

. Temps de pénétration du matériau des gants

Type de gantes épaisseur du revêtement temps de rupture

caoutchouc butyle: $\geq 0,4\text{mm}$ $\geq 480\text{ min}$

caoutchouc nitrile: $\geq 0,38\text{mm}$ $\geq 480\text{min}$

caoutchouc néoprène: $\geq 0,65\text{mm}$ $\geq 240\text{min}$

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

. Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: RA-4 CD-RT Part 3
Révélateur Chromogène Entretien

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Ambré
Odeur:	Reconnaissable
Seuil olfactif:	Non déterminé.

. valeur du pH à 20 °C: >11

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.

. Point d'éclair Non applicable.

. Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

. Température de décomposition: Non déterminé.

. Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

. Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.

. Pression de vapeur: Non déterminé.

. Densité à 20 °C: ~1,4 g/cm³

. Densité relative Non déterminé.

. Densité de vapeur: Non déterminé.

. Taux d'évaporation: Non déterminé.

. Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Entièrement miscible

. Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.

Teneur en solvants:

Eau: 50-90 %

Teneur en substances solides: 0,0 %

. 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

. 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

. Décomposition thermique/conditions à éviter: Stable à température ambiante.

. 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.

. 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: RA-4 CD-RT Part 3
Révéléteur Chromogène Entretien

(suite de la page 5)

. 10.5 Matières incompatibles:

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

. 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Gaz/vapeurs irritants

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**. 11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

. **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**584-08-7 carbonate de potassium**

Oral LD50 >2.000 mg/kg (rat)

140-01-2 Pentasodium (carboxylatomethyl) iminobis (ethylenenitrilo) tetraacetate

Oral LD50 >2.000 mg/kg (rat)

. Effet primaire d'irritation:**. Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

. Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

. Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Indications toxicologiques complémentaires:

La préparation est label "irritant". J.R. Young, M.J.How, A.P. Walker et W.M.H. Worth (1988): Classification comme corrosif ou irritant pour la peau des préparations contenant des substances acides ou alcalines, sans test sur les animaux. Toxique. in vitro, Bd.2, Nr.1, 1988, S.19-26].

. Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

. Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**. Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**. Toxicité pour la reproduction**

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Voie d'exposition: Ingestion.

. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**. 12.1 Toxicité****. Toxicité aquatique:****140-01-2 Pentasodium (carboxylatomethyl) iminobis (ethylenenitrilo) tetraacetate**

EC50 48 mg/l (daphnia magna (Water flea))

48 mg/l (invertébrés)

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 25.09.2019

**Nom du produit: RA-4 CD-RT Part 3
Révélateur Chromogène Entretien**

(suite de la page 6)

LC50 96 mg/l (fish)

96 mg/l (Lepomis macrochirus (Sonnenbarsch))

- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- . **Catalogue européen des déchets**
09 01 01 bains de développement aqueux contenant un activateur
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- . **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|-----------------|
| . 14.1 Numéro ONU | |
| . ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| . 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| . ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| . 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| . ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| . Classe | néant |
| . 14.4 Groupe d'emballage | |
| . ADR, IMDG, IATA | néant |
| . 14.5 Dangers pour l'environnement: | |
| . Marine Pollutant: | Non |
| . 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| . 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| . "Règlement type" de l'ONU: | néant |

FR

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 25.09.2019

numero de version: 2

Révision: 25.09.2019

**Nom du produit: RA-4 CD-RT Part 3
Révélateur Chromogène Entretien**

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- . **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Éléments d'étiquetage SGH
- . **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3
- . **Prescriptions nationales:**
- . **Indications sur les restrictions de travail:**
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
- . **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. Phrases importantes

- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Voie d'exposition: Ingestion.

. Contact: E: sida@tetenal.com**. Acronymes et abréviations:**

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
- Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
- Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

. * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR